

AVIS DE L'OCRCVM

Avis relatif à la formation

Destinataires à l'interne :
Affaires juridiques et conformité
Audit interne
Comptabilité réglementaire
Crédit
Détail
Financement des entreprises
Formation
Haute direction
Inscription
Institutions
Opérations
Pupitre de négociation
Recherche

Personne-ressource :

Adrian Carter
Directeur des services de formation
416 943-6247
acarter@iroc.ca

19-0128
Le 30 juillet 2019

Nouvelle webémission : Points saillants du rapport annuel 2018 sur la mise en application de l'OCRCVM

Cette webémission présente une vue d'ensemble des efforts que nous déployons pour protéger les investisseurs au moyen d'une application équitable, efficace et rapide de nos règles. La principale stratégie employée pour atteindre cet objectif consiste à prendre rapidement des mesures disciplinaires efficaces et rigoureuses, et à recourir à une variété d'outils et de mécanismes qui permettent de prévenir les actes répréhensibles et de protéger les investisseurs. Nos conférenciers exposent les priorités de l'OCRCVM en matière de procédures disciplinaires et passent en revue certains dossiers dignes de mention.

Nos conférenciers sont les suivants : Charles Corlett, directeur du contentieux de la mise en application, et Elissa Sinha, avocate principale de la mise en application, tous deux de l'OCRCVM. La modératrice est Andrea Zviedris, chef des relations avec les médias et des affaires publiques de l'OCRCVM.



Votre participation à cette webémission vous donnera droit à **0,5 heure de crédit de formation continue à appliquer à l'égard du volet conformité du programme de FC.**

Cette webémission pourra être visionnée à compter du 31 juillet 2018, à 7 h, heure de l'Est, puis en tout temps après cette date.

Veillez noter que cette webémission ne sera pas suivie d'un questionnaire. Après l'avoir visionnée, les participants se verront émettre, par voie électronique, une attestation personnalisée représentant 0,5 crédit de formation continue qu'ils pourront appliquer à l'égard des **exigences de formation en conformité.**

[Veillez cliquer ici pour vous inscrire.](#)

Pour vous inscrire à cette webémission, veuillez cliquer sur le lien ci-dessus. Pour accéder à la liste complète des webémissions reconnues aux fins de FC, veuillez cliquer [ici](#).

Pour être informé des prochaines activités organisées par les Services de formation des membres, il vous suffit de vous abonner au service e-publications de l'OCRCVM, à l'adresse www.ocrcvm.ca, et de sélectionner les catégories suivantes : « Avis relatifs à la formation » et « Activités à l'intention des membres ». Le système autogéré gratuit e-publications permet aux abonnés de modifier leurs critères de sélection en tout temps et aussi souvent qu'ils le désirent, ce qui en fait un moyen rapide et facile de recevoir de l'information.